

CIRCULAIRE N° 28 DU 17 SEPTEMBRE 2026

Aux Président(e)s des Clubs
De Nicolas PARÉSY - Dominique MARRADI
Copie Comité directeur
Présidents des Ligues régionales
Présidents des Comités départementaux
Jérôme VILLON
Frank BIGNET
CNR

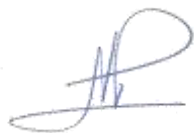
OBJET : CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY 2027 - SARREBOURG
LES 27 & 28 FÉVRIER 2027
TABLEAUX DU NOMBRE D'ÉQUIPES ET D'INDIVIDUELS QUALIFIÉS &
RELAIS CROSS

Mesdames et Messieurs les Président(e)s de Clubs,

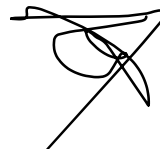
Vous trouverez dans les annexes ci-jointes :

- le tableau du nombre d'individuels, d'équipes et de relais qualifiés par demi-finale aux Championnats de France,
- le tableau du quota par Ligue pour le relais cross,
- les modes de calcul.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les Président(e)s de Clubs, nos cordiales amitiés sportives,



Nicolas PARÉSY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



Dominique MARRADI
PRÉSIDENTE DE LA CNR

CROSS-COUNTRY SAISON 2026 / 2027

Nombre d'équipes qualifiées par demi_finale au championnat de France

HOMMES					DEMI-FINALES	FEMMES			
M1 et +	Élite	CC	U20	U18		Élite	CC	U20	U18
3	2	3	3	4	HAUTS DE FRANCE	2	2	2	3
2	2	3	2	3	GRAND EST BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	2	3	4	3
4	5	4	6	7	AUVERGNE RHÔNE ALPES	7	4	5	5
3	3	4	4	2	OCCITANIE	3	2	3	4
3	4	3	2	3	NOUVELLE-AQUITAINE	3	3	3	2
5	4	4	4	3	CENTRE PAYS DE LA LOIRE	3	4	4	3
7	4	6	5	4	BRETAGNE NORMANDIE	5	5	5	5
3	6	3	4	3	ILE-DE-FRANCE	5	6	3	3
2	2	2	2	3	RÉGION SUD - PACA CORSE	2	3	3	4
32	32	32	32	32	TOTAL	32	32	32	32

Nombre d'individuels qualifiés par demi-finale aux championnats de France

HOMMES						DEMI-FINALES	FEMMES					
M1 et +	TC Élite	CC	U23	U20	U18		M1+ élite	TC Élite	CC	U23	U20	U18
17	12	10	7	20	17	HAUTS DE FRANCE	6	11	15	7	14	20
26	12	19	10	21	27	GRAND-EST BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	11	13	15	7	27	28
23	31	21	13	40	38	AUVERGNE RHÔNE ALPES	9	24	21	13	36	37
14	16	22	8	26	13	OCCITANIE	6	7	15	9	18	20
18	13	15	8	12	17	NOUVELLE AQUITAINE	9	8	16	7	18	14
33	29	22	10	26	28	CENTRE PAYS DE LA LOIRE	11	24	24	8	26	28
51	39	29	8	38	36	BRETAGNE NORMANDIE	15	32	27	10	35	32
26	31	26	12	27	29	ILE DE FRANCE	15	25	30	9	25	28
16	6	11	5	15	19	RÉGION SUD -PACA CORSE	6	8	12	5	20	18
224	189	175	81	225	224	TOTAL	88	152	175	75	219	225

HOMMES						TABLEAU pour exemple	FEMMES					
M1 et +	TC Élite	CC	U23	U20	U18		M1+ élite	TC Élite	CC	U23	U20	U18
16	13	18	9	24	22	HAUTS DE FRANCE	8	12	17	7	23	22

Dans les deux cross longs des demi-finales, après avoir procédé à l'extraction des qualifiés par équipes, l'extraction des qualifiés individuels aux Championnats de France se fera de la façon suivante :

Exemple : **Cross long femmes (élite)** Si la demi-finale a un quota **7 U23, 8 M1 &+ et 12 TC** :

- 1 – Mettre les « qe » sur le classement
- 2 – Mettre les « qi » pour **les 7 premiers espoirs** (et non « qe »)
- 3 – Mettre les « qi » pour les **8 premières M1 ou M2 ou M3** (et non « qe »)
- 4 – Partir du début du classement et, sans s'occuper des catégories, mettre « qi » aux **12 premières du classement** avec la colonne qualif vide.

Tableau du quota par Ligue – Championnat de France de cross-country relais 2027

Ligue d'athlétisme AUVERGNE RHÔNE ALPES	RELAIS TC	5
Ligue d'athlétisme de BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	RELAIS TC	3
Ligue d'athlétisme de BRETAGNE	RELAIS TC	4
Ligue d'athlétisme de CENTRE VAL DE LOIRE	RELAIS TC	3
Ligue d'athlétisme de CORSE	RELAIS TC	3
Ligue d'athlétisme du GRAND-EST	RELAIS TC	3
Ligue d'athlétisme des HAUTS DE FRANCE	RELAIS TC	4
Ligue d'athlétisme d'ÎLE DE FRANCE	RELAIS TC	5
Ligue d'athlétisme de NORMANDIE	RELAIS TC	3
Ligue d'athlétisme de NOUVELLE AQUITAINE	RELAIS TC	4
Ligue d'athlétisme d'OCCITANIE	RELAIS TC	3
Ligue d'athlétisme des PAYS DE LA LOIRE	RELAIS TC	4
Ligue d'athlétisme de REGION SUD - PACA	RELAIS TC	3

TOTAL = 47

Ligue d'athlétisme AUVERGNE RHÔNE ALPES	RELAIS U20	4
Ligue d'athlétisme de BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	RELAIS U20	3
Ligue d'athlétisme de BRETAGNE	RELAIS U20	3
Ligue d'athlétisme de CENTRE VAL DE LOIRE	RELAIS U20	3
Ligue d'athlétisme de CORSE	RELAIS U20	3
Ligue d'athlétisme du GRAND EST	RELAIS U20	3
Ligue d'athlétisme des HAUTS DE FRANCE	RELAIS U20	3
Ligue d'athlétisme d'ÎLE DE FRANCE	RELAIS U20	4
Ligue d'athlétisme de NORMANDIE	RELAIS U20	3
Ligue d'athlétisme de NOUVELLE AQUITAINE	RELAIS U20	3
Ligue d'athlétisme d'OCCITANIE	RELAIS U20	3
Ligue d'athlétisme des PAYS DE LA LOIRE	RELAIS U20	3
Ligue d'athlétisme de REGION SUD – PACA	RELAIS U20	3

TOTAL = 41

Calcul des quotas

1) Qualifications par équipes

Chaque demi-finale aura 2 équipes de qualifiées. Le nombre d'équipes ainsi qualifiées sera augmenté du nombre d'équipes classées dans les 14 premières des Championnats de France de l'année précédente dans la catégorie correspondante.

2) Qualifications à titre individuel

Sont considérés comme participants à titre individuel lors des demi-finales, les athlètes qui sont :

- soit ressortissants d'un club n'ayant pas d'équipe qualifiée aux Championnats de France ;
- soit ressortissants d'un club ayant une équipe qualifiée aux Championnats de France mais ne faisant pas partie des athlètes classés dans cette équipe (6 athlètes).

Chaque demi-finale aura automatiquement 5 qualifié(e)s individuel(les), augmenté du nombre d'athlètes classé(e)s dans les 180 premiers des Championnats de France de l'année précédente, dans la même catégorie, sauf pour le Cross court des féminines et des masculins ainsi que pour les U20 féminins où les 130 premiers sont pris en compte.

Nota : les athlètes étrangers, régulièrement qualifiés pour un club, ne doivent pas être défalqués : ces chiffres s'entendent français et étrangers confondus.

Relais

Qualifications

Le nombre d'équipes qualifiées pour 2026 (sur la base de 40 pour la course TC et de 30 pour les U20) sera pondéré de + 1 équipe par Ligue sera de :

- 47 équipes pour les TC
- 41 équipes pour les U20

Chaque Ligue disposera d'un nombre d'équipes qui sera déterminé en fonction des résultats des Championnats de France de l'année N-1 pour les épreuves classiques.

Rappel

Conformément à la réglementation des Championnats running, seules les équipes qui auront acquis leur qualification lors des épreuves de qualification organisées par chaque Ligue d'appartenance des clubs pourront s'engager.

Pour la course TC

Chaque Ligue aura un nombre de relais qualifiés proportionnellement au nombre de ses arrivants lors des derniers Championnats de France des catégories U18 à Masters (le nombre sera arrondi), avec un minimum de 2 relais par Ligue.

Exemple : l'année N-1, la Ligue X avait 306 arrivants sur 3256 athlètes, soit 9,4% des arrivants. Cette Ligue X aura 9,4% de qualifiés parmi les 30 équipes soit 2,84 arrondis à 3.

Pour la course U20

Chaque Ligue aura un nombre de relais qualifiés proportionnellement au nombre de ses arrivants lors des derniers Championnats de France sur les courses U18, U20 (le nombre sera arrondi), avec un minimum de 2 relais par Ligue.